

Évidemment, si les Inuits ne veulent pas accepter l'entente finale que leur propre organisation politique a négociée, cette entente tombera à l'eau. Je suppose qu'ils nous demanderont sans doute à moi-même ou à mon successeur de recommencer les négociations et que nous pourrons décider à ce moment-là de la décision à prendre. Toutefois, il s'agit d'une entente finale qui a été approuvée . . .

M. Crosbie: Allons! Discours!

M. Munro (Hamilton-Est): . . . ils ont demandé à l'approuver et nous la leur avons remise pour cela.

M. Crosbie: Règlement!

M. Munro (Hamilton-Est): Je suis sûr que le député ne me conseillera pas d'agir autrement.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, j'ai seulement une brève question supplémentaire à poser. Je voudrais citer les paroles du ministre. Il a déclaré:

. . . il n'est pas question que le gouvernement renégocie cette entente.

Par conséquent, quand le ministre fait ce genre de déclaration, ne voit-il pas qu'il menace les Inuvialuits qui doivent maintenant examiner cet accord en vue de décider de le ratifier ou non? Faites-lui la leçon, Pierre!

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, j'ignore ce qu'en pense l'opposition, mais quand nous négocions une entente finale il s'agit bien d'une entente finale. Nous ne pouvons pas poursuivre les négociations indéfiniment. Ce sont eux qui veulent cette entente. Leurs négociateurs étaient d'accord. C'est final.

M. McDermid: Pourquoi proférez-vous ce genre de menaces?

M. Munro (Hamilton-Est): Ce n'est pas une menace, monsieur le Président.

M. McDermid: C'en est une.

M. Munro (Hamilton-Est): Le problème c'est que le député est tellement dépourvu d'intelligence qu'il n'est pas capable de faire la distinction . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Vous voyez rouge, John.

M. Munro (Hamilton-Est): . . . entre la réalité et une menace.

* * *

L'ADMINISTRATION

LA PRÉSENCE DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, étant donné l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je voudrais demander au premier ministre de dire à la

Questions orales

Chambre s'il trouve que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'exagère pas un peu trop en arrivant à la Chambre tous les jours à 14 h 30 et en repartant à 14 h 55 . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Il ne convient pas de faire des remarques sur la présence ou l'absence de députés à la Chambre. Le député de York-Peel a la parole.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LA DESCRIPTION DES LIBÉRAUX D'ARRIÈRE-BAN FAITE PAR LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le ministre se souviendra que, le 19 avril, il a dit que les députés libéraux de l'arrière-ban étaient des robots votants. Le ministre entend-il par cette observation scientifique qu'ils avaient, selon lui, une utilité quelconque dans le monde industrialisé?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le député aurait dû entendre ce que j'ai dit des députés de l'autre côté de la Chambre.

* * *

● (1500)

L'AGRICULTURE

LES OFFICES DE COMMERCIALISATION NATIONAUX—L'APPLICATION DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Tout à l'heure, le ministre, en répondant à une autre question, a créé l'impression que dans le cas des agriculteurs dont les produits sont écoulés par des offices de commercialisation nationaux, il y a peut-être violation de la Charte des droits et libertés. Est-ce là l'interprétation que donne le ministre de l'affaire Menzies?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, lorsque nous avons discuté des amendements à apporter à la loi, nous avons songé à inclure certains produits dans la loi. Notre conseiller juridique a dit que nous ne le pouvions pas, qu'il ne fallait imposer aucune restriction, afin que tous les agriculteurs qui produisent de nombreux produits et qui veulent faire partie d'un programme national puissent le faire.